

**Objectif E4**

Augmenter la performance énergétique des logements (publics et privés) des personnes à bas et moyens revenus

Indicateur - Nombre de familles ayant bénéficiées d'un accompagnement par l'entité locale du FRCE



LOGEMENT

Action

33

Encourager les audits énergétiques dans les logements des personnes à bas revenus

Contexte

L'audit énergétique est une vérification de l'habitation qui permet de voir tous les points à améliorer pour réduire les consommations d'énergies. Proposer un audit - souvent ignoré car coûteux et n'apportant pas de résultats direct - aux personnes à faibles revenus permettrait d'encourager la rénovation par étapes des habitations (en fonction des priorités identifiées par l'audit) et donc d'étaler les coûts d'investissement dans le temps. Un audit permet également de faire un état de la facture énergétique du ménage et de sensibiliser à une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Développement de l'action

La proposition d'audits énergétiques dans les logements des personnes à bas revenus est une action qui est déjà existante au CPAS d'Uccle. Il est donc pertinent, plutôt que de proposer deux actions séparées, de s'inspirer de l'expérience du CPAS pour mettre en œuvre au niveau communal ce type de service :

- organiser une rencontre avec les personnes responsables de cette action au sein du CPAS ;
- faire une proposition de partenariat CPAS/Commune afin de mutualiser les compétences et les budgets des deux entités ;
- identifier si l'administration compte un service compétent pour réaliser des audits énergétiques (action 50), sinon proposer de former un groupe d'agents communaux (économiquement plus intéressant à court terme que de faire appel à un bureau spécialisé) ;
- communiquer sur le nouveau service proposé (en veillant à cibler le public visé par les deux entités) ;
- prendre une décision quand au coût éventuel de l'audit pour les ménages (coût fixe, en fonction des revenus, gratuit ?).

Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : identifier les déperditions d'énergie dans les logements des personnes à bas revenus

Économiques : faciliter l'accès à un service initialement onéreux

Sociaux : sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie et encourager des petits travaux de rénovation

Indications de calendrier

Action à initier courant 2010

Acteur(s)

Pilote(s)	Service Environnement - Guichet Energie (action 50)
Service(s)	
Autre(s)	CPAS

Moyens financiers

Gestion courante

Formation éventuelle

Evaluation de l'action

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

Lien(s) vers action(s)

50